



---

## 210<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO

PLENIERE

Points 4, 5 et 22

### **Débat de politique générale**

Paris, le 02.12.2020

Déclaration de la Suisse (par l'Ambassadeur Martin Michelet)

---

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice générale,  
Excellences, Mesdames, Messieurs,

Au terme d'une année difficile, nous voilà enfin réunis pour la 210<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif. Il s'agit de la manifestation de l'engagement de nos Etats en faveur d'un multilatéralisme résilient et qui se projette vers l'avenir. Il appartient à notre Conseil de se montrer à la hauteur de la situation et des enjeux.

Nous saluons les efforts du Secrétariat pour soutenir celles et ceux qui enseignent, qui apprennent, qui créent, qui cherchent, qui inventent ou qui informent et pour mettre en œuvre le programme de la meilleure façon possible au cours de cette *annus horribilis*. Au-delà du maintien des activités du Secrétariat, une organisation internationale a besoin, pour

assurer son fonctionnement, sa pérennité et sa légitimité, d'organes directeurs qui fonctionnent, ceci même en temps de crise. C'est ce à quoi la Suisse s'est engagée en tant que Vice-Présidente du Conseil. Nous profitons à ce titre de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre engagement en faveur de notre Conseil et de vous réitérer notre soutien. Cependant, ne nous voilons pas la face. Notre organisation est menacée par un climat international général qui rend difficile le dialogue politique et la recherche de consensus. Le Conseil exécutif de l'UNESCO doit en faire davantage pour rechercher des solutions acceptables pour tous et pour réduire les tensions. Ce Conseil a, lors de cette 210<sup>ème</sup> session toute, une série de points particulièrement importants à traiter pour notre organisation et son futur, je pense notamment au C4/C5, à la coordination de l'ODD4 ou au Bureau international d'éducation à Genève. Nos travaux doivent être marqués par le dialogue et la recherche de solutions dans le respect des valeurs multilatérales.

Madame la Directrice générale,

Nous nous réjouissons de constater dans le rapport sur l'exécution du programme que presque tous les feux étaient au vert au sortir de l'été. Nous espérons vivement que tel soit toujours le cas aujourd'hui alors qu'une deuxième vague épidémique affecte de large parties du globe. Nous devons continuellement nous demander si l'UNESCO est positionnée dans les bons domaines. Les rapports sur les futurs de l'éducation ou sur la lutte contre le racisme, entre autres, nous montrent une nécessité d'adaptation rapide de nos priorités, non seulement pour répondre à la crise immédiate, mais aussi dans une perspective à plus long terme. La pandémie a exacerbé les tensions sociales et

géopolitiques. Dans un monde qui bouge, l'UNESCO doit être agile et s'adapter pour « ne laisser personne de côté » afin de remplir sa mission en faveur de la paix, comme l'exige notre Acte constitutif.

Nous réitérons ainsi notre appel en faveur d'un développement transversal plus abouti du respect des droits de l'homme dans les propositions préliminaires de la Directrice générale pour le prochain C/4. De nombreux Etats membres se sont exprimés dans ce sens lors de la séance informelle qui a remplacé exceptionnellement la réunion du groupe préparatoire. Madame la Directrice générale, nous vous savons très engagée sur ce terrain, nous vous soutenons et nous vous encourageons à renforcer l'action de l'UNESCO en matière de respect des libertés fondamentales.

A cet égard, les rapports d'IOS sur la prévention de l'extrémisme violent comme sur l'égalité des genres relèvent la marge de progression qui demeure pour que l'UNESCO passe de l'action à l'impact. La Suisse encourage le Secrétariat à prendre les mesures pour faire en sorte que l'intersectorialité ne reste pas superficielle. Il est également nécessaire de définir des cadres clairs de collaboration qui dépassent les seuls murs de Fontenoy, par exemple s'agissant des ODD ou des enjeux de la digitalisation. Pour la Suisse, il s'agit aussi d'éviter un excès de zèle intersectoriel, tel qu'il peut ressortir des propositions préliminaires sur le C/4. Parfois, on risque de perdre de vue l'essentiel et de brouiller messages et responsabilités. A la lecture des propositions préliminaires, il apparaît que l'UNESCO a beaucoup réfléchi sur les domaines où elle possède une valeur ajoutée. Nous nous félicitons du sérieux de cette réflexion. Ce qui nous manque, c'est l'identification des domaines où l'UNESCO n'a pas, ou n'a plus, une valeur ajoutée. Or, vouloir tout faire

représente un risque majeur pour l'organisation. C'est à nous, les Etats-membres, qui finançons l'ensemble de l'architecture des organisations internationales, de veiller à réduire au maximum les doublons et la compétition stérile entre agences, fonds et programmes.

Dix ans seulement nous séparent de 2030. Aucune complaisance ne nous est permise dans la perspective des ODD. C'est seulement par la coopération entre agences que nous approcherons nos buts communs. Nous devons veiller à ce que nos décisions soient bien articulées entre elles, comme par exemple entre l'évolution du réseau hors siège, le repositionnement du système onusien pour le développement et la priorité Afrique.

Enfin, Monsieur le Président, le moment est également venu de faire évoluer nos méthodes de travail pour accroître la confiance, la transparence et la prévisibilité. La Suisse appelle au développement d'une pratique de négociation en amont de chaque Conseil exécutif sur la base des recommandations 44 à 47 du Groupe de travail ouvert de la Conférence générale.

Je vous remercie de votre attention.